

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

12

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

Objet de la délibération :

**LE CASTELLET –
OPERATION « LA
SOURCE »
PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE
14 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX + 1
COMMERCE**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

Absents et excusés : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant
excusée.

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Par délibération n°17 du 16/06/2023, vous avez autorisé l'acquisition complémentaire de la
parcelle :

Section : AH
Numéro : 70 pour 279 m²
Le CASTELLET- lieudit « Le Hameau »,

auprès de l'EPF PACA pour permettre la réalisation de 14 logements locatifs sociaux + 16
parkings extérieurs, ainsi qu'un commerce, moyennant un prix d'acquisition de 200.000 €
HT (hors TVA sur la marge éventuelle) après déduction du fonds SRU d'un montant de 80.000
€.

Suite à la réception de l'offre de vente de l'EPF PACA en date du 26/09/2023, il en ressort
que le prix de revient global d'acquisition du foncier s'élève désormais à 282.329,87 € HT,
sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 80.000 € HT.

Soit un prix net d'acquisition de 202.329,87 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus).

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition de la parcelle AH 70 moyennant le prix de 202.329,87 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus)
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI